REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA CHARENTE - 1ERE CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS 1993

Né à Puyréaux Charente le 12 Novembre 1927, de grand-parents Agriculteurs, et père Officier des douanes.

PATRIOTE :

Médaille commémorative AFN, Croix du combattant AFN, Chevalier de l'ordre du Mérite militaire.

ENSEIGNANT :

Instituteur, Professeur d'Histoire/Géographie, Directeur de C.E.G. puis Sous-Directeur de CES, Chevalier et Officier des Palmes Académiques..

MILITANT ASSOCIATIF :

Animateur de la Fédération des Œuvres Laïques (Trésorier), en Algérie de 1947 à 1962, puis en Charente de 1962 à 1968.

Président fondateur de l'association des Amis de l'Abbaye de La Couronne.



Bernard DESBORDES

MILITANT SYNDICAL :

Secrétaire du Syndicat National des Instituteurs et Président du Comité Départemental d'Action Laïque de 1968 à 1975.

J'ai agi pour les regroupements pédagogiques et l'implantation des CEG et CES dans le département. Face à l'implantation du CIFOP, je me suis battu pour promouvoir l'enseignement technique public, contribuant à la création des LEP, du premier Lycée Technique, de l'IUT de Ma Campagne et du GRETA.

ELU :

Conseiller Municipal de sa Commune natale de Puyréaux de 1965 à 1977. Conseiller Municipal de La Couronne depuis 1977, Maire depuis 1983, succédant à M. Angel MOTARD.

CHERS AMIS CHARENTAIS,

LE 21 MARS, VOUS ALLEZ VOTER ET VOTRE VOTE SERA DÉCISIF. *Je vous demande d'avoir présent à l'esprit le bilan des* ***FORCES DU PROGRES*** *et* ***DE LA JUSTICE SOCIALE*** *mis en œuvre depuis 12 ans.*

Nous avons contribué à étendre les libertés individuelles, à développer l'Egalité des chances, à assurer ***UNE SOLIDARITE EFFECTIVE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES*** *de toutes conditions et entre les générations.*

Mais si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire.

Cette Politique exige ***HONNETETE, NON CUMUL DES MANDATS,*** *la* ***TRANSPARENCE*** *du patrimoine et des budgets publics qui doivent être soumis à un contrôle rigoureux.*

AVEC VOTRE SOUTIEN, J'AGIRAI SANS RELACHE DANS UN PROGRAMME EN 12 POINTS :

1 - POUR L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITE

- Intervenir pour le maintien des retraites pour les actifs d'aujourd'hui, en les finançant par les cotisations sociales, et, si nécessaire, par le produit des privatisations et/ou le budget de l'Etat.
- Logement social. Droit au logement. Humanisation des cités H.L.M., jardins d'enfants.
- Santé : accès pour tous aux soins et prévention de la toxicomanie.
- Prévention de la délinquance.
- Insertion sociale et professionnelle des chômeurs.
- Intégration des handicapés dans l'entreprise et dans la cité.
- Maintien à domicile ou si nécessaire accueil des personnes âgées dans les hébergement adaptés, Télé Alarme... avec les associations ADMR.
- Offrir des loisirs éducatifs, sportifs (sport pour tous) et culturels pour les jeunes et faciliter leur insertion professionnelle (soutien aux foyers des jeunes, MJC, Centres Sociaux...).

2 - POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

- Partage du travail à la suite d'un processus négocié.
- Salaire parental à étudier.
- Allégement des charges fiscales pour l'artisanat et les industries.
- Développement des filières images (CNBDI), emballage, agro-alimentaire (produits AOC, nouveau label et promotion des eaux de vie du Sud-Charente, développement de l'abattoir de Chalais...) avec le soutien des fonds européens..
- Développement de la formation professionnelle en cours d'emploi en redynamisant la formation permanente (10 % du temps de travail consacré à la formation de chacun).

3 - POUR LA FORMATION

- Développement de l'enseignement des langues par l'installation de laboratoires de langues dans les écoles.
- Développement du Centre Universitaire de la Charente et de l'Oisellerie.
- Création d'un IUT d'imprimerie et d'un BTA Tourisme-Equestre - Hôtellerie.

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRES

4 - POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

• Mise à 2 X 2 voies de la RN 141 et de la RN 10, voies rapides pour Périgueux - Libourne.

• Améliorer la circulation dans Angoulême.

• Défendre le T.G.V. (en conciliant intérêts économiques et protection de l'environnement).

• Maintenir les services publics, favoriser le petit commerce et l'animation en milieu rural (marchés, bibliothèques, fêtes...) bourgs-centres.

• Développement de l'intercommunalité, notamment au niveau du district d'Angoulême et au-delà pour toute l'agglomération afin qu'elle ait un poids suffisant à moyen terme (en préservant scrupuleusement l'identité communale).

5 - POUR LE TOURISME

• Développement du Tourisme (rural, fluvial) permettant le maintien et la création d'emplois ruraux. Sentiers de randonnées avec gîtes.
• Développer le tourisme équestre avec base sur la Tourette.
• Aménagements d'une zone de Congrès et de Loisirs.

6 - POUR LA CITOYENNETE

• Reconnaissance des Français Musulmans et des Harkis. Ex. : cours de rattrapage scolaire.
• Petites bases d'accueil structurées pour les gens du voyage.
• RMI avec plans de réinsertion et de formation.

7 - POUR LA SECURITE

• Revalorisation des traitements et pensions des gendarmes et des policiers.
• Développement de l'ilotage en zone urbaine et augmentation générale des effectifs des services de sécurité dans le département.

8 - POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE

• Europe (Carure, avec liaison CEE, Echanges formation... Elèves-Cultivateurs-Industriels).
• Nord-Sud, avec le Conseil Général (échanges culturels économiques avec le Maghreb et l'Afrique Noire).
• Pays de l'Est (Pologne - Roumanie).
• Recherche de la Paix - Amitié entre les peuples et assistance pour la sauvegarde des droits de l'Homme.

9 - POUR L'ENVIRONNEMENT

• Développer le tri-sélectif des déchets.
• Promouvoir des moyens écologiques d'élimination et de recyclage des déchets.
• Mise en valeur et promotion du patrimoine historique et des sites naturels.
• Sauvegarder et mettre en valeur des sites (vallée de l'Anguienne, des Eaux-Claires, Bois de St-Martin, Bois de Basseau).
• Action pour la mise en place du Parc Bandiat-Tardoire et d'une maison de la Flore et de la Faune dans le cadre du Centre de découverte d'Aubeterre.
• Création d'emplois liés à l'environnement (nettoyage de rivières, de bois...) permettant le maintien des emplois ruraux.
• Label "Charente - Verte Nature" pour le tourisme. Création d'un observatoire de prévention des risques écologiques.

10 - POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

• Reconnaissance des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord (attribution carte combattant-retraite) et révisions des pensions.

11 - POUR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

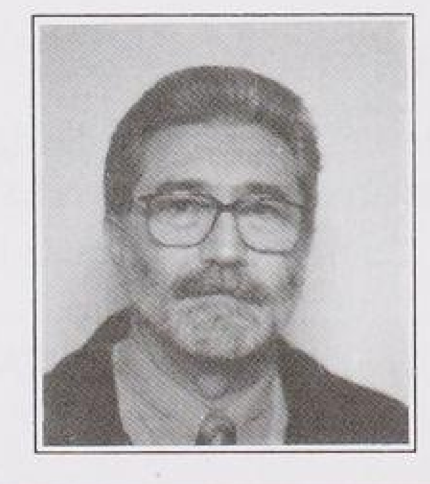
• Améliorer la distribution commerciale dans les villes, commerce de qualité et de proximité, dans les campagnes, distribution à domicile ou ateliers-relais d'épicerie ou de restauration.
• Aménagement de zones commerciales et artisanales dans les bourgs-centres.

12 - POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

• Défense des revenus des agriculteurs, combat contre les accords du GATT.
• Créer un département de malherbologie de l'INRA.
• Créer un B.T.S. Oenologie à l'Oisellerie véritable centre de recherche et de formation.
• Nouvelles technologies non polluantes avec débouchés sur le secteur industriel (pétrole vert).
• Possibilités d'exportation pour l'Europe et lutte contre la famine dans le monde.
• Pour la dignité des agriculteurs dans un tissu rural vivant.

"Tous ensemble construisons la sauvegarde de la Nature et du Patrimoine, la Solidarité, la Justice et l'Honnêteté afin que la France, notre Jeunesse vivent dans l'Espoir, la Liberté et la Paix".

Bernard DESBORDES.



Louis TORRE, *Suppléant*

• **Maire-Adjoint de Chalais**

• **Né le 22.06.1932**
• **Retraité P.T.T. (Contrôleur Divisionnaire)**
• **Militant associatif**
• **Syndicaliste**

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRES